

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



GUIDE sur les tests de l'OQRE à l'école élémentaire

Tests en lecture, écriture et mathématiques,
cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et
cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année)

Les élèves de l'Ontario participent à des tests provinciaux qui évaluent leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques à des étapes clés de leurs études :

**3^e
année** lecture, écriture et mathématiques,
évaluées à la fin du cycle primaire

**6^e
année** lecture, écriture et mathématiques,
évaluées à la fin du cycle moyen

**9^e
année** mathématiques, évaluées lors de la
première année du palier secondaire

**10^e
année** littératie, évaluée pour remplir la condition
d'obtention du diplôme

Les tests sont administrés par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), un organisme indépendant du ministère de l'Éducation.

Ce dépliant vous aidera à comprendre en quoi consistent les deux tests de l'OQRE qu'effectuent les élèves de l'Ontario à l'école élémentaire et l'usage qui peut être fait des résultats pour évaluer et renforcer l'apprentissage.



Que contiennent les tests de l'OQRE?

- Le test du cycle primaire évalue les compétences en lecture, écriture et mathématiques que les élèves doivent avoir acquises à la fin de la 3^e année.
- Le test du cycle moyen évalue les compétences en lecture, écriture et mathématiques que les élèves doivent avoir acquises à la fin de la 6^e année.
- Les tests évaluent la capacité des élèves :
 - de comprendre ce qu'ils lisent dans différents genres de textes;
 - d'exprimer leurs idées par écrit en utilisant correctement la grammaire, l'orthographe et la ponctuation;
 - d'utiliser les compétences appropriées en mathématiques pour résoudre des problèmes.
- Chaque test comprend quatre parties portant sur le français et deux parties portant sur les mathématiques.
- Chaque question des tests de l'OQRE est fondée sur les attentes et contenus d'apprentissage qui sont établis dans *Le curriculum de l'Ontario* et correspond à ce qui est enseigné tous les jours aux élèves en salle de classe.

Est-ce que tous les élèves doivent faire les tests de l'OQRE?

Les tests font partie du programme éducatif de la province. Tous les élèves qui étudient dans les écoles financées par les deniers publics de l'Ontario et dont l'enseignement est fondé sur *Le curriculum de l'Ontario* doivent participer aux tests provinciaux de l'OQRE.

Certaines adaptations conformes aux pratiques d'évaluation habituelles en salle de classe sont autorisées pour les élèves ayant des besoins particuliers. Des dispositions particulières peuvent également être autorisées pour les élèves inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au programme d'appui aux nouveaux arrivants. Si l'élève ne peut pas participer à une partie ou à la totalité du test — même avec des adaptations — la directrice ou le directeur de l'école peut lui accorder une exemption après avoir consulté le personnel de l'école et les parents, la tutrice ou le tuteur.

Quand les tests sont-ils administrés?

Les tests se déroulent sur une période de deux semaines, habituellement à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Les élèves ont une heure pour faire chaque partie du test. Chaque école choisit ses propres dates d'administration des tests durant cette période.

Est-ce que les élèves doivent étudier pour se préparer aux tests?

Non. Comme les tests de l'OQRE sont entièrement fondés sur *Le curriculum de l'Ontario*, lequel est à la base de l'enseignement en salle de classe, les tests ne devraient pas exiger de préparation particulière. Les élèves peuvent consulter des exemples de tests diffusés sur le site www.oqre.on.ca pour se familiariser avec la présentation des tests provinciaux et le genre de questions qui sont posées.

Les élèves doivent comprendre que les tests sont une occasion de démontrer leurs connaissances. Le rendement des élèves aux tests provinciaux n'aura pas de répercussions sur leur bulletin scolaire.



Quand et comment les résultats de l'OQRE sont-ils diffusés?

Les résultats sont diffusés en septembre de l'année scolaire suivante. L'école remettra directement à l'élève le Rapport individuel de l'élève de l'OQRE.

Les écoles et les conseils scolaires reçoivent des rapports détaillés sur les résultats de leurs élèves afin de guider la planification de l'amélioration du rendement. Les résultats généraux à l'échelle de l'école et du conseil scolaire sont à la disposition du public sur le site Web de l'OQRE.

Comment l'OQRE rend-il compte des résultats?

L'OQRE rend compte des résultats à ses tests à l'école élémentaire au moyen des quatre niveaux de rendement de la province. Ce sont les mêmes niveaux que le personnel enseignant utilise en salle de classe et sur les bulletins scolaires pour noter le rendement de l'élève. La norme provinciale, ou le « niveau 3 », correspond à une note se situant entre B- et B+. Les élèves qui atteignent ou dépassent la norme (niveau 3 ou 4) aux tests ont démontré qu'ils ont acquis la plupart ou la totalité des connaissances et habiletés requises en lecture, en écriture et en mathématiques à l'étape actuelle de leurs études.

Les résultats aux tests de l'OQRE comptent-ils dans les notes des élèves?

Les résultats aux tests provinciaux à l'école élémentaire ne comptent pas dans les notes des élèves. Ils apportent des renseignements additionnels qui devraient être examinés avec les notes du bulletin scolaire pour aider à évaluer l'apprentissage de l'élève et déterminer de quel soutien complémentaire elle ou il a besoin.

Pourquoi les résultats aux tests de l'OQRE sont-ils importants?

Les résultats aux tests de l'OQRE sont des indicateurs objectifs importants qui permettent de vérifier si les élèves ont acquis de solides compétences en littératie et en numératie à des étapes clés de leur éducation. Les études montrent que les élèves qui n'atteignent pas la norme provinciale aux tests de l'OQRE à l'école élémentaire ont plus de risque de ne pas savoir bien lire, écrire ou réussir en mathématiques à l'école secondaire. Le personnel enseignant et les parents doivent être attentifs à ces signes précurseurs et apporter une aide plus soutenue à ces élèves. Les résultats aux tests de l'OQRE peuvent servir de guide pour établir un plan d'amélioration dans la mesure où ils permettent de repérer les domaines d'études qui nécessitent une attention particulière.

Les résultats aux tests de l'OQRE sont également importants parce que ce sont les seules données sur le rendement des élèves à la disposition du public qui peuvent être comparées dans l'ensemble de la province.

Comment les résultats aux tests de l'OQRE devraient-ils être utilisés?

Les résultats aux tests de l'OQRE devraient être examinés en parallèle avec le travail quotidien en salle de classe et d'autres informations sur le rendement des élèves pour évaluer leur apprentissage et déterminer dans quels domaines un soutien complémentaire est nécessaire. Lorsque les élèves n'ont pas atteint la norme provinciale, il est particulièrement important que le personnel enseignant et les parents se concertent pour travailler ensemble afin de réduire les écarts d'apprentissage et améliorer le rendement de l'élève.

Pourquoi l'Ontario administre-t-il des tests provinciaux?

L'Ontario administre des tests provinciaux afin de :

- guider l'amélioration des programmes et des stratégies d'enseignement de manière à contribuer à la réussite de tous les élèves;
- renforcer la responsabilité du système éducatif public.

Visitez www.oqre.on.ca pour de plus amples renseignements.

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
1 888 327-7377 | www.oqre.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014